

Avis de Soutenance

Madame Heiva SAGE

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Fiscalité polynésienne : une compétence historique au défi des spécificités locales

dirigés par Monsieur Etienne DOUAT

Soutenance prévue le **jeudi 12 décembre 2024** à 14h30

Lieu : 39 Rue de l'Université 34060 Montpellier

Salle : des actes

Composition du jury proposé

M. Etienne DOUAT	Université de Montpellier	Directeur de thèse
M. Xavier CABANNES	Université Paris-Cité	Rapporteur
M. Alexandre GUIGUE	Université de Chambéry Savoie-Mont-Blanc	Rapporteur
Mme Laurence WEIL	Université de Montpellier	Examinatrice
M. Laurent TESOKA	Université Aix-Marseille	Examineur

Mots-clés : Fiscalité, Polynésie Française, Autonomie, Développement, Réforme fiscale,

Résumé :

En matière fiscale, la Polynésie Française s'illustre par son système singulier en décalage avec le schéma national. Cette particularité fiscale est frappée d'une certaine ambivalence. Autonome en ce domaine depuis la loi du 13 avril 1900, cette collectivité d'outre-mer n'est pas pour autant souveraine. En effet, la fiscalité polynésienne est encadrée par plusieurs aspects dont celui de la hiérarchie des normes. Ce contexte conduit à s'interroger sur l'utilité et l'opportunité d'une réforme fiscale afin de mobiliser pleinement cet outil en faveur des défis locaux et d'un développement durable de la Polynésie française.